

L'édito



Favoriser l'accès des aînés aux transports publics

Quel que soit l'âge, mobilité rime avec indépendance et autonomie.

Se déplacer est indispensable pour accomplir les activités du quotidien: travailler, faire les courses, rejoindre ses loisirs ou tout simplement se rendre à un rendez-vous.

Passée la retraite, la mobilité joue un rôle décisif tant pour le maintien des contacts sociaux que pour la santé.

C'est pourquoi les aînés doivent aussi pouvoir profiter des nouveautés touchant les transports.

Aujourd'hui cependant, la technologie et les évolutions en lien avec les transports publics représentent parfois un frein à la mobilité des personnes âgées.

Afin de favoriser l'accès des aînés aux transports publics, la Ville de Neuchâtel et ses partenaires offrent depuis 2010 le cours «être et rester mobile».

L'objectif principal est de permettre aux participants de se sentir plus sûrs dans leurs déplacements, grâce à une meilleure connaissance de tous les éléments liés aux transports publics.

A tout âge, on peut apprendre. N'est-ce d'ailleurs pas ce qui rend la vie intéressante?

Olivier Arni
Directeur des transports
et du développement durable



A la bonne heure! Au chapitre «entretien des bâtiments», Blaise Péquignot (PLR) a fait remarquer que l'horloge de la tour de l'Hôtel communal ne l'était plus guère...

Tous les voyants au vert

Constatant que tous les voyants étaient au vert pour les finances de la Ville, le Conseil général a approuvé lundi à l'unanimité les comptes 2011 qui se soldent par un excédent de recettes de 2,8 millions de francs pour 278 millions de charges. Les élus ont salué la sagesse empreinte de prudence avec laquelle le Conseil communal a géré le ménage communal.

Le Conseil général a par ailleurs fait sienne la proposition de l'exécutif de constituer un fonds spécial pour financer les projets d'agglomération dans le cadre du Réseau urbain neuchâtelois. Par 34 voix sans opposition mais avec une abstention, il a accepté de doter ce fonds de sept millions de francs.

Optimisme prudent

Le Conseil général a constaté avec satisfaction que les comptes de la Ville bouclaient pour la 3^e année consécutive sur un bénéfice. La fortune nette augmente et la dette se réduit sensiblement. Il y a donc de quoi envisager l'avenir avec un certain optimisme qui se doit cependant d'être prudent. Chacun en a convenu car les répercussions pour la Ville du financement du RER et du Transrun, de l'assainissement de la caisse de pensions de la fonction publique, de la répartition entre les communes de l'impôt payé par les personnes morales et de la réforme de la fiscalité des personnes physiques en discussion au niveau

cantonal sont difficilement calculables.

Une ultime séance

Le moment est-il venu de réduire la fiscalité de la population ainsi que l'a suggéré le porte-parole du tout nouveau groupe UDC? La question se règlera devant le Grand Conseil, a répondu le ministre des finances Alain Ribaux pour qui les investissements non effectués en 2011 ne sont que différés. Les élus se retrouveront pour une ultime séance lundi prochain afin de traiter d'importants rapports en attente. Après quoi ils auront rendez-vous avec leurs électeurs. La séance constitutive du Conseil général nouvellement élu aura lieu le 11 juin. Lire aussi en pages 8 et 9 (pn)



3
Le Conseil communal rencontre 90 habitants des quartiers du nord de la ville de Neuchâtel.



4
L'exposition «Automates & Merveilles» a ouvert ses portes simultanément dans trois musées du canton.



5
La BPUN consacre une exposition au culte de l'image développé autour de Jean-Jacques Rousseau.



Ghielmetti
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

***Un pour tous ceux qui souhaitent
faire les courses le dimanche.***

Chers clients,

***Votre Denner Express de
la rue de Champréveyres 3,
2000 Neuchâtel, est
également ouvert le dimanche:
de 8 h à 13 h***

**Du pain
croustillant
cuit au four.**

Nous nous réjouissons de vous y accueillir!





Dans ce numéro

Automates & Merveilles

Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, le Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds et le Musée d'horlogerie du Locle explorent le génie des Jaquet-Droz et Leschot au travers de trois expositions.

Page 4

Examen des comptes

Le Conseil général a accepté à l'unanimité les comptes de l'exercice 2011. Pour mémoire, la Ville a bouclé sur un bénéfice de 2,8 millions, alors que le budget prévoyait un excédent symbolique de mille francs.

Page 8

Des questions à foison

Les membres du Conseil général ont posé une foule de questions à l'exécutif lors de l'examen des comptes 2011. Népotisme à la Société de navigation, avenir de la Bibliothèque Pestalozzi et animation du port pendant l'été sont autant de sujets qui ont animés les débats.

Page 9



A bord d'un dirigeable

Reportage à bord d'un dirigeable neuchâtelois qui a volé au-dessus du Beaujolais à l'occasion de la 32^e Fête des crus. L'équipage, mené par le pilote Fabien Droz, a passé près d'une heure à préparer l'aéronef avant le décollage.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 9 mai 2012.



Les autorités communales rencontrent les habitants des quartiers du nord de la ville de Neuchâtel



Pas moins de 90 habitants du nord de la commune ont répondu présent à l'invitation au dialogue du Conseil communal.

Invitation au dialogue

Le Conseil communal a rencontré jeudi dernier les citoyens domiciliés dans le haut de la ville de Neuchâtel. Pas moins de 90 personnes ont participé à cette soirée de dialogue qui s'est déroulée dans la salle de rythmique du collège des Acacias. Tourisme, commerces du centre-ville, transports publics, tri des déchets ou encore transport d'écoliers sont autant de thèmes qui ont suscité la discussion, dans un esprit constructif.

L'exécutif a invité les habitants du haut de la commune par le biais d'un courrier. «La population avait la possibilité de faire part de ses préoccupations par écrit avant la rencontre», souligne Céline Erard, responsable de l'intégration sociale pour la Ville de

Neuchâtel. En début de soirée, des post-it oranges et verts habillaient déjà les murs de la salle des Acacias. La population disposait de dix minutes pour s'exprimer sur ces bouts de papier. Les points à améliorer figuraient sur les billets oranges et les compliments, sur les verts. Ils étaient répartis sous les différents dicastères du Conseil communal.

L'avenir de l'école de Chaumont

Luc Wenger, médiateur, a orchestré les débats. Les habitants ont soulevé de nombreux thèmes comme le prix des billets de transports publics ou les répercussions du départ de Globus sur les commerces du centre-ville. Le tri des déchets a également monopolisé un bon bout des discussions. Un groupe

d'habitants s'est inquiété quant à lui de l'avenir de l'école de Chaumont. L'établissement compte actuellement 32 élèves des degrés 1 à 7. Pour l'année scolaire 2012-2013, l'école manque de place pour accueillir les 40 enfants annoncés. Les plus grands élèves seront envoyés au collège du Crêt-du-Chêne. «La Ville de Neuchâtel a créé un appartement au-dessus de l'école et nous devons amener nos enfants au Crêt-du-Chêne. Je regrette simplement le manque d'anticipation de la commune qui aurait pu utiliser cet espace», a déploré un Chaumonnien. «L'école de Chaumont dispose d'un petit effectif et il suffit qu'une famille déménage pour changer la donne. Dans les locaux actuels, nous pouvons accueillir jusqu'à 32 élèves, mais nous ne pouvons pas placer des enfants à un autre étage sans engager une maîtresse supplémentaire», a répondu Christine Gaillard, directrice du Service de la jeunesse. «Plusieurs aménagements extérieurs seront réalisés de manière à sécuriser le trajet des écoliers de Chaumont. Le passage piétons sera rehaussé et des potelets seront installés le long du chemin», a-t-elle ajouté. Par ailleurs, l'excellente maîtrise des finances de la Ville de Neuchâtel, les festivités du Millénaire et le travail des Services de la voirie et des parcs et promenades ont récolté les louanges des habitants du nord de la ville. (ak)



Démocratie locale

La première soirée de dialogue entre le Conseil communal et la population a eu lieu à La Coudre en octobre 2010, à l'occasion de la Semaine de la démocratie locale. Depuis, l'exécutif se rend dans les quartiers de la commune à raison de deux fois par année. «Nous avons divisé la ville en cinq zones», précise Céline Erard, responsable de l'intégration sociale en Ville de Neuchâtel. Après La Coudre en 2010,

la Maladière et le centre-ville en 2011, c'était aux habitants des quartiers du nord de la ville de rencontrer les autorités communales. La prochaine soirée de dialogue aura lieu mardi 25 septembre 2012 pour la zone ouest de la ville, à savoir les quartiers de Serrières, de Vauseyon et des Charmettes. Le Conseil communal entamera dès 2013 un second tour dans les quartiers de la ville de Neuchâtel. (ak)



Trois musées ouvrent simultanément une exposition autour des Jaquet-Droz et Leschot

Au pays des merveilles

L'exposition «Automates & Merveilles» a ouvert ses portes samedi dernier au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, au Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds et au Musée d'horlogerie du Locle. Elle explore le génie de Pierre Jaquet-Droz, de son fils Henri-Louis et de leur collaborateur, Jean-Frédéric Leschot, qui ont marqué l'horlogerie du XVIII^e siècle. Les trois musées présentent un nombre impressionnant de pièces d'exception: boîtes à musique, cage à oiseaux et androïdes sont autant de merveilles qui côtoient les fameux automates Jaquet-Droz. A découvrir jusqu'au 30 septembre.

Chacun des trois musées développe un thème qui lui est propre. Alors que le Musée international de l'horlogerie (MIH) se concentre sur les mouvements et les mécaniques, le Musée

Une salle est entièrement dédiée aux créations de l'automatier suisse, François Junod.

d'horlogerie du Locle (MHL) s'intéresse aux objets de luxe et à la miniaturisation. Quant au Musée d'art et d'histoire (MAHN), il explore l'his-

toire des Jaquet-Droz et Leschot.

Circuit dans les trois expositions

Le MAHN emmène le public depuis le Siècle des lumières jusqu'à la robotique actuelle. Les visiteurs ont à la fois l'opportunité de découvrir des automates datant du XVIII^e siècle et des robots conçus par des chercheurs de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Une salle est entièrement dédiée aux créations de l'automatier suisse, François Junod. Plusieurs montres et autres objets de luxe ponctuent la visite. A La Chaux-de-Fonds, le public est accueilli par une paire d'éléphants à automates, dont les yeux bougent. Le visiteur est guidé dans l'exposition par des clés à remonter les pendules. Outre le célèbre magicien de Maillardet, il rencontre également un automate buveur de café, assis sur un tapis volant en mouvement. Les plus petits ont la possibilité de s'essayer à plusieurs expériences dans le but de comprendre les multi-



Cette cage à oiseaux, attribuée aux Jaquet-Droz vers 1790, constitue une horloge de vestibule. • Photo: © Museum für Musikautomaten, Seewen

ples aspects de la mécanique horlogère. Le Musée du Locle, lui, présente des objets de petit volume. Des animaux et des montres de poche démontrent l'étendue du savoir-faire des artisans horlogers. Un film présente les différentes techniques de fabrication

de ces pièces miniatures. Le visiteur pourra apprécier des couleurs et des matières d'un goût exquis.

Automates et animations

Des animations ponctuelles agrémenteront l'exposition pendant toute sa durée. D'autres pièces viendront rejoindre les salles d'exposition dans les semaines à venir. Les automates Jaquet-Droz ont été disséminés dans les trois lieux pour la durée de l'exposition: le Dessinateur a pris ses quartiers au Locle et la Musicienne s'est établie à La Chaux-de-Fonds. L'Ecrivain, resté à Neuchâtel, dispose d'un espace qui le met particulièrement en valeur. Le programme complet des démonstrations d'automates Jaquet-Droz est disponible sur le site internet automatesetmerveilles.ch. (ak)

«Automates & Merveilles»: du mardi au dimanche de 11 à 18 heures à Neuchâtel et de 10 à 17 heures à La Chaux-de-Fonds et au Locle. Entrée valable pour les trois expositions: Fr. 20.- (plein tarif). Entrée libre mercredi au MAHN uniquement.



Agenda culturel

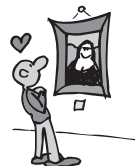
Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau».

Jusqu'au 31 octobre, exposition «Je vous aime encore plus sur votre portrait». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et «Neuchâtel: une histoire millénaire».

Jusqu'au 30 septembre, exposition «Automates & Merveilles». Mardi 8 mai à 12h15, mardi du musée. Derrière les objets: histoires cachées



de quelques objets de l'exposition «Neuchâtel, une histoire millénaire», par Vincent Callet-Molin.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires. **Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 24 juin, exposition «What are you doing after the apocalypse?» Le MEN invite à se pencher sur la question de l'après.

Jusqu'au 4 novembre, exposition «Ultimitem» Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.

Dimanche 6 mai, brunch et visites guidées de *What are you doing after the apocalypse?* à 11h et 12h45. Animation

gratuite pour les enfants dès 4 ans, à 11h, par l'atelier des musées. Réservation conseillée au 032 717 85 60.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition «Sacrée science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 15 juillet, exposition Walter Jonas – peintre et urbaniste visionnaire. Ouvert me-di de 11 à 17h. www.cdn.ch

Galerie Mini (rue Guillaume-Farel 8), jusqu'au 13 mai, exposition Dobrivoj Kulja, peinture. Ouvert je-di de 14h30 à 17h30.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), du 4 au 31 mai, exposition Jeanick Bouys, peinture et Veronika Priehodová, sculpture. Vernissage, samedi 5 mai à 16 heures. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30.

Divers

Ciné-club Halluciné, mardi 8 mai à 20h30 au cinéma Bio, projection du film *Bal/Miel*, de Semih Kaplanoglu, Turquie (2010), 103 min, avec Bora Atlas, Erdal Besikcioglu et Tülin Özen.

Unimail, Faculté des sciences (rue Emile-Argand 11), «Gaiadoc – cycle printemps 2012», mercredi 9 mai à 18h, projection du film: «Prêt à jeter», France, 2010, 75 min. de Cosima Dannoritzer, suivi d'une discussion avec Adèle Thorens, conseillère nationale verte.

Salle des pasteurs (rue de la Collégiale 3), stage du 19 au 20 mai, sur «Ne poussez pas la rivière... elle coule toute seule!» par le Dr Karyn Klapceki, instructeur de la Méthode Sedona. Renseignements: www.methodesedona.ch ou au 032 725 10 42.



L'actualité culturelle

Le Petit Prince chanté par les enfants



Photo: archives

Plus de 3500 écoliers du canton se préparent à monter sur scène dans le cadre de la 12^e édition des concerts scolaires qui se déroulera du 7 au 16 mai, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds.

Accompagnés par l'Ensemble Symphonique Neuchâtel, les enfants partiront, en chœurs, à la rencontre du Petit Prince et vivront sous un jour chanté, les retrouvailles avec le célèbre conte d'Antoine de Saint-Exupéry. Les enfants et leur public seront invités

à se laisser entraîner par des airs connus et moins connus, dans les univers de Charles Trenet, Yannick Noah, Laurent Voulzy ou Mylène Farmer... **Temple du Bas, les 7, 8, 9, 10, 11 et 16 mai à 19h30. Réservations: Le Strapontin, tél. 032 717 79 07.**

« All is you »

Dans le cadre de Steps, Festival de danse du Pour-cent culturel Migros, le groupe OONA project cherche à savoir ce qui se passe avec nos mouvements quand nous sommes amoureux: quelle est cette soudaine intensité expressive? Comment se développe-t-elle?

Pour sa nouvelle création « All is you » la chorégraphe d'origine brésilienne Marisa Godoy a tenté de décortiquer ce qui se passe dans notre corps lorsque nous tombons amoureux.

Espace Danse, rue de l'Evoile 31a, samedi 5 mai à 20h30. Réservations:

adn@net2000.ch, tél. 032 730 46 65. Introduction à 19h45 par Susanne Mueller, chorégraphe et danseuse de la Cie Co.Ainsi.Danse.

Petite messe solennelle

Le chœur de l'Université, sous la direction de Sylvain Muster, interprétera vendredi 4 mai au Temple du Bas, *La petite messe solennelle*, de Rossini.

Jessica Comeau, soprano, Sylvia Giepmans, mezzo-soprano, Frédéric Gindraux, ténor, et Sylvain Muster, basse, mettront leur voix au service de cette grande œuvre du maître italien qui composa cette pièce dans les dernières années de sa vie. Les chanteurs seront accompagnés dans cette version originale par Marc Pantillon, au piano et Robert Märki, à l'harmonium.

Temple du Bas, vendredi 4 mai à 20 heures. Réservations: Le Strapontin, tél. 032 717 79 07.

Son instrument Roi

Le quatrième concert-hommage rendu à Samuel Ducommun aura lieu ce dimanche à la Collégiale.

En collaboration avec les Concerts de la Collégiale, l'Ensemble Symphonique de Neuchâtel, placé sous la direction de Nicolas Farine interprétera des œuvres de Jean-Sébastien Bach et Samuel Ducommun. L'Ensemble Symphonique sera accompagné des solistes Alexandre Diakoff, baryton et Benjamin Righetti, organiste.

Collégiale, dimanche 6 mai à 17 heures. Location: Le Strapontin, tél. 032 717 79 07.

Chronique culturelle



Automates & Merveilles

Depuis dimanche, une exposition au Musée d'art et d'histoire, intitulée « Automates & Merveilles », rend hommage au génie horloger du XVIII^e siècle. L'automate a joué un rôle fondamental dans la réflexion philosophique des Lumières. Les Encyclopédistes ont en quelque sorte « roulé les mécaniques » pour leur faire dire bien des choses en somme... Il s'agissait de savoir si les machines pouvaient avoir de l'esprit, partant si Dieu existait. La lecture du « Rêve de d'Alembert » de Diderot constitue un préalable utile à la visite de l'exposition. Il illustre bien en effet la façon dont la réflexion au XVIII^e siècle a inspiré de géniaux mécaniciens horlogers. Ou serait-ce l'inverse? Les automates de Leschot et des Jaquet-Droz, à qui il ne manque que l'esprit, sont-ils à l'origine du matérialisme biologique de Diderot? En 1769, ce dernier écrit à l'aimée Sophie Volland: « Il y a quelque adresse à avoir mis mes idées dans la bouche d'un homme qui rêve: il faut souvent donner à la sagesse l'air de la folie, afin de lui procurer ses entrées. » Nos ancêtres furent bien fous à vouloir créer l'illusion de la vie à travers des personnages plus vrais que nature. Mais quelles merveilles que ces folies!

Patrice Neuenschwander

Ouverture de la première des quatre expositions neuchâteloises dédiées à Rousseau

Rousseau ou le culte de l'image

A l'occasion du tricentenaire Rousseau, la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN) consacre une exposition au culte de l'image développé autour du célèbre écrivain et philosophe des Lumières. Sous le titre « Je vous aime encore plus sur votre portrait », elle invite à réfléchir à la dérive des apparences, déjà dénoncée par Rousseau.

Le Siècle des Lumières aimait glorifier le génie littéraire et scientifique en diffusant le portrait de ses grands hommes. De nombreux auteurs furent l'objet d'une telle vénération, mais c'est Jean-Jacques Rousseau qui donna sans conteste lieu à la plus abondante production visuelle, et ce, dès son vivant. « Tout le monde peut contempler votre visage et votre gloire au coin des rues », constatait Voltaire en 1766, reprochant au philosophe la prolifération de portraits gravés à la suite de son exil neuchâtelois.

Mais c'est surtout à sa mort, en 1778, que Jean-Jacques Rousseau devint un véritable objet de culte, une icône laïque récupérée par la Révolution française. Son image bascule alors dans le domaine du symbolique et de

l'allégorie. Ce culte du souvenir connaît une lente dérive au fil du siècle, allant jusqu'à faire de Rousseau un objet de consommation.

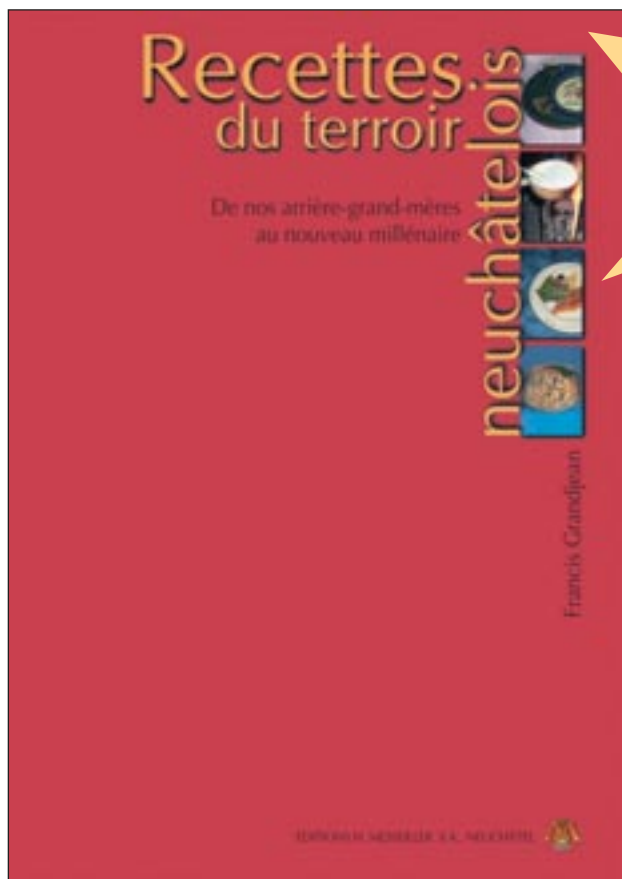
Ante et post mortem

L'exposition invite à découvrir l'étonnante construction de ce culte de la personnalité par le biais de différents tableaux, manuscrits et estampes puisés dans la riche collection de la BPUN. La première section est consacrée aux représentations du vivant de Rousseau et témoigne de la relation complexe que le philosophe entretenait à sa propre image. La seconde s'intéresse à l'imagerie posthume de Rousseau, marquée par différents motifs: le tombeau du parc d'Ermenonville, Rousseau herborisant ou l'amitié avec Voltaire, reconstituée idéologiquement. (ab)



L'exposition s'ouvre sur le célèbre portrait de Rousseau peint en 1753 par Maurice Quentin de La Tour, qui fut, en quelque sorte, le « premier modèle ». • Photo: sp

« Je vous aime encore plus sur votre portrait »: à voir du 27 avril au 31 octobre 2012 à la BPUN, de 8 à 22 heures en semaine et jusqu'à 17 heures le samedi. Visites guidées sur demande.



36.-

Francis Grandjean

Recettes du terroir neuchâtelois (et CD)

Cet ouvrage de référence offre une panoplie de 107 recettes détaillées, de nos arrière-grand-mères au nouveau millénaire. En outre, il comprend la description d'une quinzaine de produits du terroir neuchâtelois, un glossaire de plus de 60 définitions, et quelques propositions de menus élaborés à partir des mets décrits au fil des pages. Un logiciel sur CD-Rom permet de modifier les recettes, de les envoyer par e-mail, de les imprimer, ou de calculer avec simplicité les quantités d'ingrédients nécessaires selon le nombre de convives.

Format et conception du livre très pratiques, pensés pour le garder en cuisine. Photos en couleur, 256 pages, format 14,8 x 21 cm



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Recettes du terroir neuchâtelois»** + CD de Francis Grandjean, au prix de **Fr. 36.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

Rousseau et les chemins de traverse

Sur les bords de la Reuse en 1762

Blaise Mulhauser



Le second séjour de Jean-Jacques Rousseau dans la principauté de Neuchâtel se déroule à Môtiers du 10 juillet 1762 au 8 septembre 1765. Au premier abord le vallon qu'il découvre semble triste et austère, mais ses longues marches quotidiennes l'amènent à revoir son jugement qu'il précise dans sa seconde lettre au maréchal de Luxembourg datée du 28 janvier 1763: « Si la promenade de la vallée est un peu uniforme elle est en revanche extrêmement commode; tout y est du niveau le plus parfait, les chemins y sont unis comme des allées de jardin: les bords de la rivière offrent par places de larges pelouses d'un plus beau verd que les gasons du Palais-Royal, et l'on s'y promène avec délice le long de cette belle eau qui dans le vallon prend un cours paisible en quittant ses cailloux et ses rochers qu'elle retrouve au sortir du Val-de-Travers. »

Quand l'Areuse coulait libre

Comment savoir si la description de Rousseau correspond à la réalité ou si elle l'enjolive? C'est un plan topographique de l'Areuse, dressé en 1771, qui nous donne la réponse. Sur l'extrait reproduit dans cet article on remarque, près du village de Môtiers, plusieurs parcours aménagés au bord de l'eau. Ces promenades agrémentées d'arbres semblent être les premières du Val-de-Travers; d'autres ne tardent pas à être créées à Couvet. Les allées sont agencées dans le style des « jardins à la française » d'André Le Nôtre (1613-1700), auteur des plans des jardins de Versailles. Entre les villages, l'Areuse est pratiquement libre et trace son lit à travers des prairies marécageuses et des prés à litière. Ses débordements de plus en plus fréquents sont la conséquence du déboisement des versants nord et sud de la montagne. Lors des crues, pierres et graviers sont amenés en masse



Extrait du « Plan Topographique du Cours de la Rivière du Buttes depuis le Pont de Fleurier jusqu'à sa Jonction à la Rivière de l'Areuse et dès là jusques au dessous du Village de Motier où le Bied se jette dans la ditte Riviere ». 1771. Publié avec l'aimable autorisation des Archives de l'Etat de Neuchâtel.

dans le fond du vallon et obstruent certains bras. Ces barrages naturels obligent l'eau à s'écouler dans les champs et sur les chaussées. Le relevé topographique de 1771 est un plan d'étude pour contrer ces inondations.

Nature en Lumières. Sur les pas de Rousseau au pays de Neuchâtel

Le plan de l'Areuse est exposé dans la villa de l'Ermitage du Jardin botanique en compagnie d'une douzaine d'autres cartes des XVII^e et XVIII^e siècles. Vous pouvez venir les admirer du 13 mai au 24 juin, ainsi qu'une vingtaine de gravures décrivant les paysages neuchâtelois. L'exposition est complétée par des extraits d'ouvrages de la même époque décrivant les principales curiosités naturelles existant du temps de Rousseau et ayant subsisté jusqu'à aujourd'hui.

Blaise Mulhauser

Jardin botanique et Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Bar King (rue du Seyon 38), jeudi 3 mai à 21h30: les Talus en concert. Vendredi 4 mai à 22h: Dub Dancers live@king. Samedi 5 mai à 22h30: Tribal Tive Sound (F). www.barking.ch

Queen's Festival

Case à chocs, vendredi 4 mai à 21h30 (portes à 21h): La Gale, Ben Sharpa & 4 DLS (Afrique du Sud), Aucan (Italie). Prélocation Petzi: Fr. 15.-. Samedi 5 mai à 21h30 (portes à 21h): Carrousel, Eléonore, Les Chemins de Traverse. Prélocation Petzi: Fr. 15.-/Fr. 22.- pour les 2 jours.

Queen Kong Club, vendredi 4 mai à 21h30 (portes à 21h): Pierre Omer &

The Stewarts Garages Conspiracy Crew, Hubeskyla, Tropics & Meridians (France). Entrée: Fr. 15.-. Samedi 5 mai (portes à 23h): College (France), Luft. Entrée Fr. 15.-.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

La piscine sera fermée vendredi 4 mai à 18h en raison du Swim-à-thon 2012 (sortie de l'eau à 17h30) et samedi 5 mai à 19h en raison d'un match de waterpolo (sortie de l'eau à 18h).

Football

Terrain naturel de Pierre-à-Bot

Jeudi 3 mai à 20h15, Xamax III-C La Sagne, 3^e ligue.

Samedi 5 mai, 14h30, FC Serrières I-FC Béroche-Gorgier, juniors B.

Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Vendredi 4 mai, 20h, Audax-Corcelles, vétérans. Samedi 5 mai, 9h, FC Serrières II-AS Vallée, juniors E. A 9h, FC Serrières I-Dombresson, juniors E. A 10h30, FC Serrières III-Hauterive, juniors D. A 12h15, FC Serrières II-Les Geneveys-sur-Coffrane, juniors D. A 14h, FC Serrières I-Le Parc, juniors C. A 17h, Audax I-FC Colombier, 2^e ligue. A 19h30, Espagnol-St-Blaise, 3^e ligue.

Terrain du Chanet 1

Samedi 5 mai, 9h, Xamax M12-FC La Chaux-de-Fonds, juniors D.

A 11h, Xamax M14-FC Thun-Oberland, M-14.

Dimanche 6 mai, 11h, Xamax-FC Vuisternens/Mezières, 2^e ligue inter-régionale fém.

Terrain du Chanet 2

Samedi 5 mai, 10h30, Xamax M11-FC Béroche-Gorgier, juniors D.

Football corporatif

Terrain des Charmettes

Lundi 7 mai, 18h45, La Gondola-Olympique Metalor, groupe A.

Escrime

Samedi 5 mai, halle de sport de la Riveraine, 8h, tournoi des 3 mousquetaires, juniors et adultes. Dimanche 6 mai, halle de sport de la Riveraine, 8h, tournoi des 3 mousquetaires, juniors.





Le Conseil général n'a pas boudé son plaisir face au bénéfice de 2,8 millions dégagé par la Ville l'an dernier

Tout bon pour les comptes !

Les comptes 2011 et la gestion des deniers publics par le Conseil communal ont fait l'unanimité lundi soir au Conseil général. Pour mémoire, la Ville a bouclé sur un bénéfice de 2,8 millions, alors que le budget prévoyait un excédent symbolique de mille francs. Face aux nombreuses inconnues qui menacent les finances communales dès 2013, il ne faut toutefois pas céder à une « euphorie mauvaise conseillère », ont convenu les groupes avec l'exécutif, même si le groupe PopVertsSol lui reproche de « jouer les Cassandre ».

Bénéfice élevé, charges de personnel contenues, fortune nette en hausse à 44 millions, dette à long terme réduite à 394 millions: tous les groupes ont salué la manière dont le Conseil communal a géré l'argent public et maîtrisé les finances communales. «Trois exercices positifs d'affilée, cela relève plus du mérite que de la chance», a déclaré Christian van Gessel pour le groupe PopVertsSol.

Saine gestion

Le Conseil communal a fait preuve d'une «saine gestion», a abondé le groupe socialiste, jugeant la «maîtrise des charges» d'autant plus remarquable qu'elle s'est fait «sans préjudice des services

à la population», selon son rapporteur Philippe Loup. Le PS salue également la constitution des deux nouveaux fonds décidés l'an dernier à la lumière des finances favorables, dont l'un de 7 millions pour les projets d'agglomération et l'autre de 500'000 francs pour les installations photovoltaïques privées.

Le PLR, par la voix d'Amelie Blohm Gueissaz, a loué «l'attitude responsable» du Conseil communal, qui a profité de la bonne situation financière pour constituer un matelas de sécurité. La Ville devra en effet faire face à de gros défis ces prochaines années. Et le PLR de rappeler les coûts liés à l'assainissement de la caisse de pensions et à la réforme hospitalière, ainsi que les pertes de recettes que ne manqueront pas d'engendrer la baisse d'impôt promise par le canton pour les personnes physiques ainsi que la nouvelle répartition de la part communale de l'impôt sur les personnes morales en discussion.

Merci aux entreprises

«Satisfait», le groupe UDC a néanmoins rappelé que le bon résultat financier était dû avant tout aux impôts versés par les entreprises, supérieurs de 21 millions de francs aux prévisions. La Ville ne «doit pas miser son avenir sur un seul cheval, comme

au PMU. Nul n'est à l'abri d'une fermeture d'entreprise», a souligné Marc-André Bugnon, qui a réclamé une baisse des impôts communaux pour les personnes physiques afin de freiner l'exode des contribuables. «Le débat a lieu au niveau du canton», a fait remarquer le directeur des finances Alain Ribaux.

La gauche partage cette préoccupation. Alors que la concurrence fiscale fait rage entre les cantons, les recettes fiscales des entreprises sont «un facteur de précarité», a relevé le groupe PopVertsSol. «Une période de mauvaise conjoncture et voilà l'hiver qui succède au printemps», a imaginé le PS, qui souligne par ailleurs la stagnation des rentrées des personnes physiques en dépit de l'augmentation de la population. C'est pourquoi «il convient de ne pas tomber dans une euphorie mauvaise conseillère», même si «la plupart des voyants sont au vert».

Investir davantage?

L'UDC, le PS et le groupe PopVertsSol ont par ailleurs regretté que seule la moitié des investissements de 30 millions inscrits au budget ait été réalisée. La gauche souhaiterait que la Ville investisse davantage, notamment dans la rénovation et la création de logements. Alors que les taux d'em-

prunt sont bas, le groupe PopVertsSol se demande s'il ne serait pas opportun de revoir le frein à l'endettement.

Les investissements non réalisés n'ont pas été abandonnés mais reportés, a expliqué Alain Ribaux. Quant au niveau des investissements, le conseiller communal rappelle que l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) juge qu'il se situe dans la fourchette idéale en ville de Neuchâtel.

Prudence ou alarmisme?

Enfin, le groupe PopVertsSol a demandé des prévisions collant davantage à la réalité. «A force de jouer les Cassandre, on risque de perdre en crédibilité», a-t-il observé. «Ce n'est pas du pessimisme, mais de la prudence», s'est défendu Alain Ribaux en rappelant les nombreuses inconnues qui pèsent sur les finances de la Ville. Et de souligner l'importance pour les communes de montrer qu'elles disposent d'une «assise financière solide» dans la perspective de la votation de septembre sur le Transrun. Prévoir un an et demi à l'avance quels seront les bénéfices des entreprises n'est par ailleurs pas chose aisée. (ab)



Le Conseil communal satisfait la curiosité

Davantage c

Népotisme à la Société de navigation? Avenir de la Bibliothèque Pestalozzi? Animation du port pendant l'été? Sort du compost neuchâtelois? Création de points de collecte de déchets dans les centres commerciaux? Les questions du Conseil général à l'exécutif n'ont pas manqué lors de l'examen des comptes 2011. Morceaux choisis...

Le groupe socialiste n'a guère apprécié que le directeur de la Société de navigation ait fait preuve de népotisme en créant pour l'un de ses fils une place d'apprentissage de médiamaticien au sein de l'entreprise et en procurant à l'autre un job estival au guichet d'une escale. Interrogé sur ce qu'il entendait entreprendre pour mettre fin à ces pratiques, l'exécutif, par Olivier Arni, a répondu que le Conseil d'administration de la LNM avait rappelé à l'ordre le directeur la semaine passée. Les principes d'exemplarité, de transparence et d'égalité de traitement ont été rappelés.

Le directeur de la police Pascal Sandoz a expliqué qu'un concept d'animation du port, autorisant davantage de musique, était sur le point de voir le jour.





Les fans de Xamax pourront peut-être se consoler avec le FC Bienne, qui pourrait venir jouer à la Maladière, comme l'a dévoilé la Directrice des sports Françoise Jeanneret. • Photo: archives



Xamax et le FC Bienne

La faillite de Xamax a entraîné une perte de 650'000 francs pour la Ville dont un solde de dettes de 300'000 francs qui date d'avant l'ouverture du nouveau stade de la Maladière. Il s'agit d'arriérés de loyers qui ne pouvaient pas être comptabilisés en pertes avant la faillite. La Ville a obtenu un temps des prestations en nature – entrées gratuites aux matches et participation de joueurs de la première équipe à des entraînements de juniors notamment – qui ont permis de réduire ces arriérés dont le solde figure aux comptes 2011. La Directrice des sports a par ailleurs expliqué que le Conseil communal avait été approché par le FC Bienne qui envisage de jouer sur le stade de la Maladière. Une offre lui a été faite en ce sens le 23 mars dernier et nous attendons la réponse, a précisé Françoise Jeanneret. Le Conseil communal verrait d'un bon œil l'équipe fanion de Bienne jouer à Neuchâtel. La balle est désormais dans le camp biennois à qui il appartient de se déterminer quant à l'opportunité de ce déménagement. (pn)

té des membres du Conseil général

le musique au port durant l'été

lés. Une entreprise financée par des fonds publics se doit d'être particulièrement vigilante sur ces questions. Il a par ailleurs été décidé de mettre en place des procédures claires concernant l'engagement d'enfants de collaborateurs au sein de la compagnie. Pour le reste, le conseil d'administration réfléchit à l'avenir et travaille à l'intégration de la LNM dans le concept touristique «Jura-Trois Lacs».

Maison du livre

Le PLR est intervenu en faveur de la Bibliothèque Pestalozzi qui, trop à l'étroit dans ses locaux exigus du Faubourg du Lac, peine à se faire entendre de la Ville dans sa recherche de nouveaux espaces. La Directrice de la culture a rappelé que cette bibliothèque pour la jeunesse connaissait un succès grandissant et que ses activités avaient explosé ces dernières années. Le Conseil communal ne distingue toutefois aucune solution à court terme à ces

problèmes de locaux. En revanche, une Maison du livre pourrait voir le jour à moyen terme dans le Collège latin qui abriterait la BPUN mais aussi la Bibliothèque Pestalozzi et Bibliomonde. L'Etat devra pour ce faire reloger les étudiants du Lycée Piaget...

Niveau sonore adapté

Au groupe socialiste, le Directeur de la police a répondu qu'un concept d'animation global du port était sur le point de voir le jour, qui autorisera davantage de musique. Ce concept divise la saison en deux moments, avec des animations possibles du mardi au dimanche durant les vacances scolaires et du jeudi au dimanche en dehors de cette période, avec un niveau sonore adapté à l'endroit. Nous avons trouvé un bon compromis qui répond aux desideratas de chacun, a précisé Pascal Sandoz qui rencontrera par ailleurs bientôt les auteurs de la pétition réclamant davantage de musique en ville.

Compost à Chavornay

PopVertsSol s'est inquiété du sort du compost et des points de collecte dans les grands magasins. Le Directeur des infrastructures a commencé par donner un chiffre: le volume des ordures ménagères a diminué de moitié depuis l'introduction de la taxe au sac. Pascal Sandoz a confirmé que le compost neuchâtelois était acheminé par wagons à Chavornay, wagons qui revenaient sur Neuchâtel avec des déchets à incinérer. Les centres commerciaux sont obligés de mettre à disposition des infrastructures pour reprendre les emballages superflus. Quant au PET, il n'est plus possible de le déposer dans des déchetteries de quartiers. Il est cependant toujours accepté dans les magasins ainsi qu'à Plaines-Roches, a précisé Pascal Sandoz, se félicitant au passage que le public puisse continuer à recycler la plupart des plastiques. (pn)

Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe socialiste

Philippe Loup: «Neuchâtel est une ville florissante. En effet, les comptes 2011 sont positifs avec un bénéfice de 2,8 millions. Pour le groupe socialiste, cette situation financière favorable doit profiter à la population par une politique des prestations dynamique et au bénéfice du plus grand nombre. Evidemment, les discussions avec le Canton au sujet de la fiscalité des personnes morales ainsi que l'assainissement de prévoyance ne sont deux éléments nous engageant à une certaine prudence. Toutefois, une ville sans projets et perspectives, d'autant plus lorsqu'il s'agit de la capitale cantonale et le centre d'une agglomération, se met rapidement en danger. Il n'en est rien pour Neuchâtel. Effectivement, la Ville s'engage clairement au profit de projets prometteurs pour notre cité et aussi le Canton. Le RER, le Nouveau Neuchâtel, l'aménagement des rives et port, voici des perspectives qui mettent Neuchâtel et ses habitants dans ce XXI^e siècle. Neuchâtel pour tous et sans privilèges, ainsi s'intitule le principe qui guide nos actions.»

Groupe PopVertsSol

Christian van Gessel: «Wow! Quelle jolie façon de terminer une législature, par 2,8 millions d'excédent,

alors que 1000 francs avaient été budgétés! Ce sont d'excellents résultats financiers qui caractérisent toute cette législature: en chiffres ronds, la fortune a passé de 24 à 44 millions, l'endettement a diminué de plus de 10% passant de 440 à 390 millions et le financement est passé de l'équilibre à un excédent de 18 millions. Ce dernier chiffre est moins bon qu'il n'y paraît car il montre qu'on investit insuffisamment. Pour le groupe PopVertsSol, l'un des enjeux de la prochaine législature sera de rattraper les retards d'investissement, en particulier dans l'entretien lourd des immeubles, qui sont souvent dans un état déplorable, d'autant plus que les taux d'intérêts sont au plus bas. Si on ne le fait pas maintenant, on le regrettera assurément lorsque les taux seront remontés ou si l'on n'a plus d'excédents aussi importants qu'actuellement. Enfin, le groupe PopVertsSol tient à remercier l'ensemble du personnel de la Ville pour son engagement, qui permet d'offrir des prestations de qualité à la population.»

Groupe UDC

Marc-André Bugnon: «Pour les comptes du Millénaire, le groupe UDC tient à remercier les nombreuses entreprises, les contribuables et le personnel communal qui permettent à notre cité



Le groupe socialiste considère que la situation financière favorable de la Ville doit profiter à la population par une politique dynamique des prestations.

de poursuivre ses multiples tâches, son développement et son dynamisme. Notre groupe est satisfait que les comptes bouclent avec un bénéfice de 2,8 millions. Mais il faut toutefois garder en tête que ce résultat n'a été possible que grâce à l'impôt sur les personnes morales supérieur de 21,3 millions par rapport au budget. Nous regrettons la stagnation depuis 2009 des rentrées fiscales des personnes physiques, malgré la constante augmentation de la population. Nous nous devons d'être encore plus attractifs sur de nombreux domaines pour attirer dans notre cité les contribuables physiques et moraux qui permettront de soutenir l'effort. Pour terminer, nous regrettons que la classe moyenne qui supporte courageusement toutes les augmentations (taxe au sac, loyers, caisses maladie, etc.) ne puisse bénéficier d'une baisse d'impôts de 1 ou 2 points.»

Groupe PLR

Jean-Charles Authier: «Tous à la coopé. C'est ainsi que l'on pourrait résumer les conclusions du riche rapport d'information qu'a soumis au Conseil général la commission spéciale pour la politique immobilière et du logement.

C'est évidemment de coopératives d'habitation et d'habitants qu'on y parle, et la conclusion n'y est pas aussi tranchée que ci-dessus. Toujours est-il que les structures coopératives ont retenu l'attention des commissaires au vu des intéressantes perspectives qu'elles offrent.

A quelles fins? Le rapport les résume comme suit:

- Lutte contre la pénurie de logements, contre la spéculation immobilière et contre la hausse des loyers.
- Définition et promotion d'une politique sociale du logement.

- Entretien, développement et rentabilisation du patrimoine immobilier de la Ville.

Autant de sujets qui, si l'on considère le contexte immobilier tendu que connaissent d'autres régions de ce pays, méritent toute l'attention de nos autorités, et sur lesquels la Ville dispose d'un clair volant d'action, que ce soit par son parc immobilier ou ses outils réglementaires d'aménagement du territoire.

Et les coopératives, en quoi peuvent-elles nous aider dans ces objectifs pour le moins variés?

En beaucoup d'aspects:

Elles permettent la vente à leurs habitants d'immeubles peu ou pas rentables, habitants qui, devenus propriétaires, ont charge ensuite de le rentabiliser (dans des limites bien définies, comme mentionné plus bas). Elles donnent ensuite, à l'image d'une SA, la possibilité de lever des hypothèques sur un immeuble afin de dégager des moyens pour son entretien. Finalement, on peut imaginer que des coopératives, via un encouragement de la Ville tel qu'un droit de superficie à taux avantageux, inclue dans ses statuts des dispositions encourageant la mixité sociale, considérée sous un angle financier ou générationnel.

Finalement, tout en créant des coopérateurs-propriétaires – avec la sécurité du logement y relative – elles évitent les dérives spéculatives en limitant la distribution de l'excédent du résultat d'exploitation.

La commission invite donc le Conseil communal, entre autres recommandations, «à mettre en place un cadre encourageant la création des coopératives d'habitation ou d'habitants sur le territoire communal».

Nous nous ferons un plaisir de suivre ce passionnant dossier dans la future législature.»

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M. Thomas Facchinetti (Soc).

Y compris le président, 37 membres sont présents: M^{mes} et MM. Kodjo Agbotro (Soc), Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (Soc), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Marc-André Bugnon (UDC), Khadija Clisson Perret (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Luc Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (Soc), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (Soc), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (Soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Emanuel Schardt (UDC), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), André Thévoz (UDC), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (Soc).

Excusés: M^{mes} et M. Martine Docourt Ducommun (Soc), Cristina Tasco (Soc), Philippe Etienne (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Alain Ribaux (PLR), président, M. Pascal Sandoz (PLR), vice-président, M^{me} Françoise Jeanneret (Soc), M. Olivier Ami (Soc) et M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol), conseillers communaux.

A propos...



Tout est relatif

Les choses changent, mais si vite. Les habitudes des hommes peinent à suivre et d'ailleurs, le pourront-elles seulement? Dans le prolongement d'une riche année millénaire, 2012 s'annonçait pour Neuchâtel sous les meilleures auspices. Les certitudes se sont lézardées, fendillées et... patatras, tout est remis en question. Drôle de temps...

Au niveau de la météo, le printemps s'annonce de façon prématurée à tel point que la facture se paie comptant en avril. Drôle de temps...

Sur le plan sportif, les succès planifiés pour l'équipe fanion de notre ville doivent malheureusement faire l'objet d'une nouvelle évaluation. Au moment où Roy Hodgson, entraîneur de Neuchâtel Xamax dans les années 90 devient le sauveur de l'équipe d'Angleterre, berceau du football, les nouveaux dirigeants du football neuchâtelois se doivent d'adapter leurs ambitions. Drôle de temps...

Et dans l'environnement politique, l'incertitude redevient la règle. Les présidentielles françaises font place aux manœuvres les plus déplorables. Les communales neuchâteloises s'organisent dans une espèce d'indifférence des électrices et des électeurs. Drôle de temps...

Vraiment!

Rémy Voirol

Portes ouvertes aux Caves

Les Caves de la Ville, situées dans la cour nord de l'Hôtel DuPeyrou, seront ouvertes au public

**vendredi 4 mai de 17h à 21h
et samedi 5 mai de 10h à 18h**

Les visiteurs pourront y déguster la gamme complète des vins, sans obligation d'achat, accompagnée du véritable saucisson neuchâtelois cuit au Pinot noir.

Des visites guidées des Caves seront mises sur pied, le samedi uniquement, pour des petits groupes.

La Ville officielle

Les séances sont publiques

Séance de relevée

Les membres du Conseil général sont convoqués à la séance de relevée du lundi 7 mai 2012, à 18h30, à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

Rapport de Commission

12-201

Rapport d'information de la Commission spéciale «Politique immobilière et du logement», relatif à la politique immobilière et du logement de la Ville de Neuchâtel.

Rapports du Conseil communal

12-014

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour l'assainissement énergétique des enveloppes des bâtiments de la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68.

12-005

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour la première étape de la rénovation, de la restauration et de la mise en conformité des bâtiments du Musée d'ethnographie ainsi que pour le réaménagement de ses espaces d'exposition et d'exploitation.

12-015

Rapport d'information du Conseil communal, concernant le bilan des commémorations du Millénaire de la Ville de Neuchâtel.

12-010

Rapport du Conseil communal, relatif à la fusion des deux entreprises de transports TN et TRN.

12-008

Rapport du Conseil communal, concernant le remplacement du monobloc de ventilation et la pose de capteurs photovoltaïques aux piscines du Nid-du-Crô.

Autres objets

12-601

Interpellation du groupe PopVertsSol par M^{me} Catherine Loetscher Schneider et consorts, intitulée «Sapin de Noël de proximité, un plus pour notre ville!».

12-501

Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, concernant le parc naturel périurbain au Pied du Jura.

12-502

Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, concernant le Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel.

12-401

Proposition du groupe socialiste par M. Thomas Facchinetti et consorts, au sens de l'art. 50 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, intitulée «Egalité de la durée du congé parental du personnel de la Ville pour les enfants adoptés».

12-301

Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Pas de maisons vides à Neuchâtel».

12-602

Interpellation du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulée «Une volonté d'étatiser les structures d'accueil?».

12-302

Motion du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Des fleurs et des bancs dans la zone piétonne».

12-503

Postulat des groupes socialiste et PopVertsSol par MM. Matthieu

Béguelin, Pascal Helle et consorts, intitulé «Pour un «Tarif jeune» dans les cinémas».

12-504

Postulat du groupe PopVertsSol par M. Nicolas de Pury et consorts, intitulé «Le Conseil communal est prié de demander instamment au Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel, de dénoncer le Concordat du 2 mai 2001*, entre l'Etat de Neuchâtel et l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne, (*Concordats des 10-13 novembre 1942 et 1-30 décembre 1942; arrêté du Conseil d'Etat du 19 novembre 1943)».

12-303

Motion des groupes PopVertsSol et socialiste par MM. Pascal Helle, Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Pour une Maison du livre».

Pour mémoire

10-502

Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulé «Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

10-304

Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée «Pour la création d'une institution destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

Neuchâtel, le 2 mai 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Alain Ribaux

Le chancelier,
Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet www.neuchatelville.ch



La chronique multimédia de...

Quand le sport devient électronique



Comme nos précédentes chroniques l'ont laissé entendre, le jeu vidéo d'aujourd'hui n'est plus seulement un passe-temps pour enfants mais s'inscrit dans la diversité culturelle de notre époque. A tel point qu'il en prend même parfois une dimension sportive.

Certains d'entre vous ont sûrement failli s'évanouir à la qualification «sportive» d'un loisir qui consiste à rester assis devant un écran. A raison, l'effort physique étant minime. On peut cependant distinguer deux influences principales dans les raisons de la dénomination «sport électronique», qu'il faut comprendre dans son sens de compétition. Premièrement, une analogie peut être faite avec le monde des échecs. En effet, la plupart de ces jeux compétitifs font appel à la concentration et à la stratégie. Certains même, comme Starcraft 2, pouvant être aussi exigeants, tant en terme de réflexion qu'en rapidité d'exécution. Deuxièmement, à la différence des échecs, le sport électronique bénéficie d'un visuel plus élaboré facilitant la compréhension des bases du jeu par les néophytes. Ceci permet, comme dans le football



Match de Starcraft 2 retransmis au Barcraft de Zurich en 2011. • Photo: sp

par exemple, une certaine intensité dramaturgique facilement saisissable.

Si le sport électronique peine encore à soulever l'engouement des foules en Europe, ce n'est de loin pas le cas en Asie et aux Etats-Unis. Le public coréen est particulièrement friand de compétition de Starcraft 2, à tel point que des chaînes de télévision sont entièrement consacrées à la rediffusion des matchs de grands joueurs. Petit à petit, il s'est créé un véritable culte à la gloire de ces sportifs chétifs, à l'opposé de l'image que nous nous

faisons d'un athlète. Mais qu'en est-il en Suisse? La réputation de ces joueurs talentueux a traversé les océans et il est désormais possible de se retrouver entre amis dans un bar pour suivre ces grandes rencontres d'un nouveau genre.

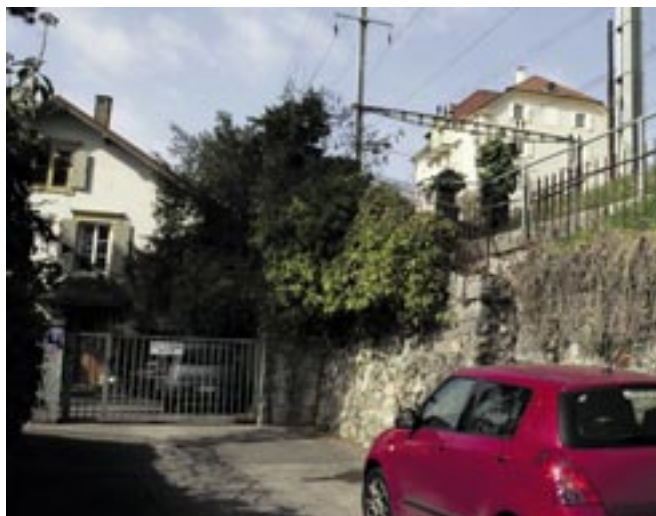
De telles retransmissions publiques ont longtemps été l'apanage de pays voisins, voilà que les Helvètes, eux aussi, ont droit à leurs «Barcraft», contraction de «bar» et de «Starcraft». Les Suisses allemands ont été les premiers à tenter l'expérience, avec

succès, à Zurich en 2011. Aujourd'hui, la Suisse romande s'apprête à accueillir son premier Barcraft à Lausanne. Organisé par les associations Barcraft Switzerland et Swiss Gamers Network, l'événement permettra aux passionnés, comme aux curieux, de participer à cette grande première. Toutes les informations sont disponibles sur le site www.barcraft.ch. Et sinon, à quand le premier Barcraft neuchâtelois?

Niels Weber & Sandro Dall'Aglio



A travers l'histoire



Le développement important du quartier des Parcs va amener, en 1907, les autorités de la Ville à remplacer le passage à niveau de la Boine (datant de la création de la ligne de chemin de fer en 1860) par un passage piétonnier sous-voies moins dangereux. Dès lors, les voitures devront passer par les Sablons pour gagner la rue des Parcs, jusqu'à la création, en 1948, du passage routier sous-voies de la chaussée de la Boine. Photographie anonyme, 1905, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin.



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Roberto Binda, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la réalisation de deux immeubles d'habitation avec garage collectif à la route des Gouttes-d'Or et pour la démolition de l'aile sud-ouest de l'immeuble Gouttes-d'Or 14, articles 2600 et 2601 du cadastre de la Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Westschweiz Immobilien AG à Berne. Les plans peuvent être consultés du 27 avril au 28 mai 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Dino Biancolin, architecte à Cernier (Bureau d'architecture D. Biancolin et R. Barze), d'un permis de construire pour la transformation et la rénovation d'un immeuble d'habitation, la construction d'un ascenseur et la création d'ouvertures en toiture 2, avenue de Bellevaux, article 4892 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Eliane et Jean-Marc Lambelet. Les plans peuvent être consultés du 27 avril au 28 mai 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Patrick Cuche, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la construction d'une habitation individuelle à la rue du Suchiez, article 9624 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Aurélia et Patrick Cuche Castioni. Les plans peuvent être consultés du 27 avril au 28 mai 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Les lundis des mots

Lundi 7 mai à 18h30 à la galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20): *Quand le conte se mêle de peinture.*

Sur la palette de la conteuse, des contes traditionnels venus de Grèce, de Perse, de Corée, de Chine ou encore du Japon... et quelques notes de musique pour agrémenter cette visite imaginaire de l'atelier du peintre. Muriel de Montmollin, conteuse.

La Ville officielle



Police du feu

Visites périodiques

En application de la loi sur la police du feu du 7 février 1996 et de son règlement d'application du 24 juin 1996, l'inspectorat du **Service de salubrité et prévention incendie informe la population** qu'il procédera à une visite des immeubles dans le quartier suivant:

Chaumont – Verger-Rond

délimité par la limite communale avec Fenin, Vilars et Saules au nord, la forêt de Chaumont et la rue du Verger-Rond au sud, le Seyon à l'ouest et les limites communales avec Hauterive et Enges à l'est.

Direction de la sécurité



Atelier des musées

Pas question de s'ennuyer le mercredi après-midi ! L'atelier des musées propose aux enfants des ateliers ludiques et intéressants.

Automates & Merveilles

Les petits de 4 à 6 ans, en duo avec un adulte, sont invités à découvrir la nouvelle exposition « Automates & Merveilles » au Musée d'art et d'histoire et à réaliser une marionnette, **mercredi 30 mai ou 13 juin de 14 à 16 heures**. Prix: Fr. 30.- par duo.

Les enfants de 7 à 10 ans sont conviés pour le même atelier, le mercredi 9 mai ou 6 juin de 13h30 à 16 heures. Prix: Fr. 25.- par enfant.

Créations au bord de l'eau

L'atelier « Créations au bord de l'eau... » destiné aux enfants de 7 à 12 ans aura lieu mercredi 16 mai de 14 à 16 heures au Musée d'art et d'histoire. Prix: Fr. 20.- par enfant.

Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18 (mardi au vendredi matin), www.atelier-des-musees.ch



Troc - vide-grenier à La Coudre

Le groupe paroissial « café-sirop » organise son traditionnel troc d'habits, d'objets divers et de jeux-jouets

**samedi 5 mai de 9 à 14 heures
dans la cour du collège du Crêt-du-Chêne**

Habits et objets divers (location d'une table Fr. 10.-).
Jeux-jouets (location d'un emplacement Fr. 3.-). Gratuit si les parents louent une table. Prévoir une couverture pour exposer les jouets par terre.
Petite cantine.

Inscriptions et renseignements: Annick Collaud, tél. 032 753 99 49.



Journée de découverte musicale

L'Association Musicale Neuchâtel/St-Blaise ainsi que son école de formation Le Junior Band organisent une journée de découverte musicale, samedi 5 mai de 9 à 17 heures.

Diverses animations seront organisées à cette occasion, comme une exposition d'instruments de musique devant la Fontaine de la justice, avec présentation et démonstration par des professeurs.

A 11h30, l'Ensemble de jeunes du Junior Band donnera un petit concert et dès 15h30, l'Association Musicale se présentera en aubade et petit défilé.

Toutes les informations nécessaires pour rejoindre les rangs de la société seront disponibles sur place. Bienvenue à chacun !



Echos

■ Le Conseil communal a décidé de marquer son soutien par une aide financière de Fr. 5'000.- en faveur des opérations de secours humanitaire entreprises par Caritas Suisse, au profit des victimes de la sécheresse qui sévit dans la région du Sahel.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Simone et Roger Delamadeleine-Favre, à l'occasion du 65^e anniversaire de leur mariage.



Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté:

- concernant la création d'un fonds en vue du préfinancement des mesures des projets d'agglomération RUN, 1^{re} et 2^e générations,

adopté par le Conseil général dans sa séance du 30 avril 2012, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au lundi 11 juin 2012.

En outre, lors de la même séance, le Conseil général, a approuvé les comptes et la gestion de la Ville de Neuchâtel pour l'année 2011.

Neuchâtel, le 3 mai 2012.

AU NOM DU CONSEIL
COMMUNAL:

**Le président,
Alain Ribaux**

**Le chancelier,
Rémy Voirol**



Journées de l'Europe

Forum Jeunes 2012

La Maison de l'Europe transjurassienne, avec l'aide du Parlement des Jeunes de la ville de Neuchâtel, propose un forum sur le thème de l'environnement et de la sécurité,

**mercredi 9 mai 2012,
de 10h10 à 11h40,**

à la Cité universitaire, avenue de Clos-Brochet 10, à Neuchâtel.

Renseignements: maisondeleurope.ch



Programme cinéma pour la semaine du 2 au 8 mai

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

AMERICAN PIE 4: 13 ANS APRÈS
1^{re} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h, 17h45, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Jason Biggs, Alyson Hannigan, Chris Klein.
De Hayden Schlossberg.

BALKAN MELODIE

4^{re} semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VO s-t fr/all. di 11h15.
De Stefan Schwietert.

APOLLO 2

SUR LA PISTE DU MARSUPIAMI
5^{re} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15, 20h15.
Acteurs: Jamel Debbouze, Alain Chabat, Fred Testot.
D'Alain Chabat.

OSLO, AUGUST 31 ST

1^{re} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h15.
Acteurs: Anders Danielsen Lie, Hans Olav Brenner.
De Joachim Trier.

THE AVENGERS - 2D

2^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Robert Downey Jr., Chris Evans, Mark Ruffalo.
De Joss Whedon.

L'ENFANCE VOLÉE

3^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/angl. di 11h.
Acteurs: Katja Riemann, Stefan Kurt.
De Markus Imboden.

APOLLO 3

MARGIN CALL
1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h, 20h30.
Acteurs: Kevin Spacey, Demi Moore.
De J.C. Chandor.

NOUVEAU DÉPART

3^{re} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15.
Acteurs: Scarlett Johansson, Matt Damon.
De Cameron Crowe.

THE HUNGER GAMES

7^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson.
De Gary Ross.

THE SUBSTANCE: ALBERT HOFMANN'S LSD

2^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
Vo/d/f di 11h.
Acteurs: Albert Hofmann, Stanislav Grof, Martin Lee.
De Martin Witz.

ARCADES

THE AVENGERS - 3D

2^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h30, 17h30, 20h30, ve/sa 23h30.
Acteurs: Robert Downey Jr., Chris Evans, Mark Ruffalo.
De Joss Whedon.

BIO

DÉPRESSION ET DES POTES

1^{re} semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h30, me au lu 20h15, ve/sa 22h30.
Acteurs: Fred Testot, Jonathan Lambert, Arié Elmaleh.
D'Arnaud Lemort.

L'ENFANT D'EN HAUT

5^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Léa Seydoux, Kacey Mottet Klein, Martin Compston.
D'Ursula Meier.

REX

SANS ISSUE

1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Bruce Willis, Sigourney Weaver.
De Mabrouk El Mechri.

LES VACANCES DE DUCOBUI

2^{re} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
Acteurs: Elie Semoun, François Viette, Joséphine de Meaux.
De Philippe de Chauveron.

DETACHMENT

2^{re} semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 18h15.
Acteurs: Adrien Brody, Marcia Gay Harden, James Caan.
De Tony Kaye.

STUDIO

LE PRÉNOM

2^{re} semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30, 18h15, 20h30.
Acteurs: Patrick Bruel, Charles Berling, Valérie Benguigui.
D'Alexandre de La Patellière.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Accueil familial de jour (mamans de jour) (Tivoli 28, case postale 26, 2003 Neuchâtel), permanence tél. au 032 717 74 56, lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, mardi de 14h à 18h et jeudi de 8h30 à 11h30, e-mail: afj.littoral@ne.ch, www.mamansdejour.ch

ADCN – Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel. Permanences-café, aide pour les recherches d'emploi, conseils juridiques, (rue Louis-Favre 1), tél/fax 032 725 99 89.

Alzheimer, section neuchâteloise, antenne téléphonique, lundi, mercredi, jeudi, de 14h à 17h, tél. 032 729 30 59; groupe de contact, tous les derniers jeudis du mois de 19h30 à 21h (rue du Seyon 2), (3^{ème} étage).

Amnesty International, groupe de Neuchâtel, (case postale 48, 2001 Neuchâtel), tél. 032 724 56 45.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 6 mai

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 9h, Gottesdienst; à 10h15, culte paroissial avec sainte cène, baptême. Vente de fruits TerreEspoir. Je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 18h pour le recueillement.

Est:

La Coudre: temple ouvert en journée pour le recueillement.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes. Di à 16h, messe en italien.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h30, messe en croate. Di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45 messe à La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... Automates & Merveilles

**Samedi
05 mai 2012**

**Ville de
Neuchâtel**

Fontaine de la justice

**Découvrez
le monde de la
musique avec le**



PROGRAMME DE 9 À 17 HEURES

- Expositions d'instruments
- Conseils avec la présence de professeurs
- Présentation et démonstration
- Animation musicale



Un dirigeable neuchâtelois survole le Beaujolais à l'occasion de la Fête des crus

Le Beaujolais vu d'en haut

Deux équipages neuchâtelois ont participé ce week-end à un rassemblement de montgolfières à Villié-Morgon dans le Beaujolais (France). Les aérostiers, venus de France, de Belgique, de Suisse et du Luxembourg, avaient pour mission d'animer le ciel à l'occasion de la 32^e édition de la Fête des crus. Deux équipages sortaient du lot: les dirigeables neuchâtelois de Jacques-Antoine Besnard et de Fabien Droz ne sont pas passés inaperçus parmi les 22 montgolfières présentes. Les deux énormes ballons en forme de saucisses à hélices ont attiré tous les regards. Reportage à bord de l'aéronef de Fabien Droz.

«Je vais faire un essai moteur. Ça va faire un petit peu de bruit», prévient Fabien Droz, pilote de l'un des deux dirigeables neuchâtelois. Il se tient à côté de la cabine de son engin et trafique les boutons du tableau de bord. Son père, Jean-Paul Droz, et ses deux équipiers, Géraldine Voumard et Pierre-Yves Muriset s'affairent autour de la toile du ballon. Le tissu imperméable de couleurs rouge, bleu et gris occupe une grande partie du terrain de décollage. Il est 6h20. Le soleil pointe gentiment le bout de son nez au travers des feuillages. Géraldine démêle de longs fils pendant que Pierre-Yves accroche un câble au 4x4 noir parké au bout du terrain.



Décollage

Le pilote se dirige vers sa remorque. Il en ressort avec un ventilateur muni de roulettes. Il le tire jusqu'à la cabine du dirigeable. Alors que le reste de l'équipage opère les derniers réglages, Fabien Droz installe un long tube de toile qui relie le ventilateur au haut de la cabine. Il enclenche l'appareil, dont le moteur vrombit aussitôt. L'air brassé par l'hélice s'engouffre dans la toile du ballon. L'équipage attend de longues minutes avant que le dirigeable ne commence à gonfler. L'air qui sort du ventilateur



Le dirigeable neuchâtelois de Fabien Droz a survolé les vignes du Beaujolais les 28, 29 et 30 avril à l'occasion de la 32^e Fête des crus. • Photo: Pierre-Yves Muriset

fait danser l'herbe qui se trouve à proximité. Le dirigeable atteint enfin sa forme de ballon de rugby. Les ailes situées à l'arrière pendent encore comme une fleur fanée. Pierre-Yves marche d'un pas décidé vers les deux cordes attachées au nez du dirigeable. Il les empoigne avec force et tire dessus de manière à maintenir le ballon en ligne droite. Le pilote grimpe sur sa cabine, dont la coque rouge brille dans la lumière. Il se tient en équilibre sur les bords métalliques. «Je vais envoyer de l'air chaud pour qu'il gonfle plus vite», explique Fabien Droz. Il fait un signe de la main à son père. Ni une, ni deux, celui-ci coupe le ventilateur et retire le tube qui guidait l'air dans l'aéronef.

Deux membres de l'équipage s'accrochent à la cabine pour éviter qu'elle ne décolle prématurément. Le pilote se place aux commandes et démarre le moteur. A son signal, Pierre-Yves décroche la corde arrimée au véhicule. Le ballon s'envole immédiatement. Il se dirige vers le village en fête de Villié-Morgon. D'en haut, on distingue plusieurs décorations suspendues dans les rues. Des feuilles de vignes vertes, jaunes, oranges, rouges et encore brunes illustrent les quatre saisons, thème de la fête. Il est 7h45. Le village est calme. Les organisateurs préparent leurs stands. On aperçoit des villageois sortir d'une ferme. Ils observent le dirigeable et émettent des signes en direction du ballon. Le pilote leur

rend la pareille. Le dirigeable se situe à une centaine de mètres du sol. Plusieurs milliers de pieds de vignes parsèment le paysage.

Sur terre, un homme et son berger-allemand se dirigent vers un poulailler. Du ciel, on aperçoit les volatiles qui se précipitent sur eux. L'homme leur donne à manger. Au moment de ressortir de l'enclos, il jette un regard furtif en l'air. Il tourne la tête vers le dirigeable. Le pilote et le fermier échangent plusieurs signes de la main. Le moteur ronronne dans un bruit continu. L'aérostier change de cap. Ses mains gantées tirent sur la corde qui se trouve face à lui. Le ballon navigue en direction du terrain où il a pris son envol. «Un lièvre», s'écrie soudain le pilote. L'animal se faufile entre les vignes à la vitesse de l'éclair.

Atterrissage

En bas, les membres de l'équipage suivent des yeux le parcours de l'aéronef. Celui-ci avance en direction des

arbres qui entourent le terrain. D'autres lièvres gambadent dans les buissons à quelques enjambées d'un étang. Le pilote tente de contacter ses équipiers par radio, sans succès. Il ne se départit pas de son calme pour autant. Il entame une descente vers le terrain où son équipe guette le moindre de ses mouvements. Le dirigeable passe par-dessus les arbres, puis survole la remorque qui se trouve toujours en bout de piste. L'aérostier coupe le moteur et laisse le ballon flotter en ligne droite. A quelques mètres du sol, Pierre-Yves saisit les deux cordes et les tire de tout son poids. Géraldine et Jean-Paul, eux, foncent vers la cabine et s'agrippent aux bords. L'atterrissage se déroule sans encombre.

Démontage

Fabien Droz tire sur un pan de la toile, dont les velcros se décrochent. L'air s'échappe du trou. Le ballon se couche peu à peu sur le côté. Géraldine et Pierre-Yves décrochent plusieurs velcros de part et d'autre du ballon. Ce dernier se vide lentement. L'air chaud qui sort des aérations dégage une odeur de gaz. Le pilote décroche les sangles qui relient la toile à la cabine. «Attendez, ne tirez pas trop! Il faut attendre un petit coup pour que je puisse dégonfler le brûleur», lance Fabien Droz. A l'intérieur, le ballon ressemble à un igloo géant. L'équipage écrase les bulles d'air qui restent dans le ballon. La toile mesure 35 mètres de long et 15 mètres de haut. «Le ballon contient 3000 m³ d'air quand il est gonflé», précise le pilote. L'équipage plie la toile comme un énorme sac de couchage, puis la range dans un gros rouleau. Près de 50 minutes plus tard, tout le matériel repose à nouveau dans la remorque. Il est 9h30, la journée ne fait que commencer!

Anne Kybourg



Vois au-dessus des vignes

De nombreux aérostiers se rassemblent chaque année dans le Beaujolais pour animer la Fête des crus. Ils volent à raison de deux fois par jour pour autant que la météo le permette. «Les ballons ne s'envolent que si le ciel est complètement dégagé. Si le vent souffle trop fort ou que des précipitations menacent, nous restons au sol», note le pilote neuchâ-

telois. Durant la fête, les équipages sont logés chez les vignerons de la région. «Alain Peytel m'héberge depuis plusieurs années dans son domaine à Juliéas», commente Fabien Droz. La manifestation se déplace chaque année dans un des dix villages des crus du Beaujolais, dont font partie Villié-Morgon et Juliéas.